



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Présidence du Conseil d'Etat
Chancellerie - IVS

Präsidium des Staatsrates
Kanzlei - IVS



INVITATION POUR LES MÉDIAS

3 septembre 2012

Inauguration du marais d'Ardon et de Chamoson

Madame, Monsieur,

Le marais d'Ardon et de Chamoson constitue un îlot de nature en plaine de 20 ha, reconnu d'importance nationale par deux inventaires fédéraux. Il n'a cessé de se dégrader depuis 1979, perdant bon nombre d'espèces rares, en particulier l'écrevisse indigène

Depuis 2009, le biotope est le théâtre d'un vaste programme de renaturation, fruit d'une collaboration étroite entre les autorités cantonales, la Confédération, les communes d'Ardon et de Chamoson et PRO NATURA. L'un des plus gros chantiers "nature" en Valais s'est terminé il y a peu avec l'installation de vaches écossaises qui vont en assurer l'entretien.

Au nom du conseiller d'Etat **Jacques Melly**, des communes d'Ardon et de Chamoson et Pro Natura Valais, vous êtes cordialement invités à l'**inauguration officielle** qui se déroulera

vendredi 7 septembre 2012 - à 17.00 heures
Marais d'Ardon et de Chamoson
(sur la butte d'observation située le long de la route qui longe l'A9)

En vous remerciant de votre attention et au plaisir de vous retrouver bientôt, nous vous adressons nos amicales salutations.

Bernard Reist
Chef de l'Information

Renseignements

Thierry Largey - Pro Natura Valais 027 322 94 28 - 078 649 62 78
Michèle Burgener - Etat du Valais 027 606 32 21
Patrick Papilloud - Commune Ardon 027 305 15 85

